

**À l'attention des président(e)s de clubs de kite,  
de Ligues et CDVL**

Nice, le 14 février 2020

N/Réf. : Courrier\_Kiter\_mieux\_2020\_V1docx.docx

Suivi technique : Chris Cessio

Suivi administratif : Marilyn Peirano

**Objet** : Opération « Kiter mieux » 2020.

Cher(e) président(e),

Depuis deux ans l'opération « Kiter mieux » permet de soutenir les clubs dans leurs actions de relais à la formation envers leurs adhérents.

Le projet "Kiter mieux" vise à resserrer la collaboration entre les clubs et les écoles professionnelles du réseau EFK. Ceci dans l'objectif d'assurer une continuité de formation des pratiquants vers une pratique toujours plus autonome et sécuritaire. Ce projet "Kiter mieux" peut constituer un bon support de structuration des clubs autour de la mobilisation des Leader Club (ou des Moniteurs fédéraux) dans leur rôle d'animateur de la vie du club. Également, par les retours d'expérience, il peut attirer au sein des clubs des pratiquants aujourd'hui non licenciés.

L'enjeu de cette action est d'aborder la sécurité, pour le pratiquant, comme une réelle plus-value dans sa recherche de performances !

Le passeport de progression, appelé Kite'PASS, sert de référence au pratiquant pour situer les pistes d'améliorations en matière de sécurité active au regard de leur mode habituel de pratique. A savoir de mieux :

- ✓ *Connaître leur niveau réel et leurs limites.*
- ✓ *Décider des choix et réglages de leur matériel, selon les conditions de navigation.*
- ✓ *Évaluer l'adéquation optimale des composantes de navigation : son niveau, son état physique et mental, son matériel, son projet de navigation, les conditions météo du moment, la technicité du spot.*

**En résumé, "kiter mieux" avec une pratique plus sécuritaire.**

Le CNK et la commission formation renouvellent en 2020 l'opération "Kiter mieux" en octroyant un budget d'aides à l'organisation de ces journées techniques de remise à niveau, de progression, d'évaluation ou « d'état des lieux » pour le plus grand nombre des adhérents de clubs. Cette aide participera à la rémunération du moniteur professionnel du réseaux EFK sollicité.

**Concrètement, comment faire ?**

**1. Le club décide** de s'engager dans l'opération "Kiter mieux" avec une action animée par un ou des enseignants professionnels licenciés de la FFVL, et le cas échéant en collaboration avec des cadres associatifs.

**2. Le club s'engage auprès de la FFVL dans l'opération "Kiter mieux" par l'envoi d'un message sur l'adresse [kitermieux@ffvl.fr](mailto:kitermieux@ffvl.fr) et la formalisation de la demande de subvention sur l'espace intranet du club.**

**3. La FFVL accuse réception du projet et informe le club du montant exact de l'aide allouée par retour de message.**

**4. Après la réalisation de l'action, la subvention sera versée après réception d'un bilan de l'action et de(s) facture(s) acquittée(s).**

Le club pourra compter sur le versement d'une aide en moyenne de 200 € par jour sur les frais pédagogiques. Ce montant peut varier entre 100 € et 400 €, en fonction de l'envergure de l'action «Kiter mieux » menée : soit du nombre de licenciés concernés, et du nombre de jours de l'action.

#### **Quelles sont les actions éligibles au programme de l'opération "Kiter Mieux" ?**

- ✓ Pratiquer en sécurité
- ✓ Pratiquer par vent soutenu en pleine eau
- ✓ Aborder les premiers sauts
- ✓ Découvrir la longue distance et le downwind
- ✓ Découvrir la pratique compétitive
- ✓ Valider les items maîtrisés du Kite'PASS

#### **Quelles sont les conditions de réussite de cette opération "Kiter mieux" ?**

Votre enthousiasme à fédérer vos adhérents autour d'une prise de conscience partagée que l'amélioration de leur plaisir et performance de pratique passe par une meilleure maîtrise de la sécurité.

La communication du visuel créé par la FFVL sur votre site web, vos réseaux sociaux par affichage ou envoi de mail afin d'informer de l'organisation d'une action. La demande d'aide auprès de la FFVL selon le guide pratique en lien <https://kite.ffvl.fr/content/opération-kiter-mieux>

Le CNK et la commission formation, se font un plaisir de soutenir l'activité de votre club à travers cette opération "Kiter mieux".

Profitez de ces regroupements pour diffuser les étiquettes destinées au marquage obligatoire des ailes de vos adhérents, si un défaut d'adresse postale du club a empêché leur livraison courant décembre demandez les.

Cordialement,

**Thomas PARC**  
*Président de la commission formation Kite*

**Bénédicte Lavaut**  
*Présidente du CNK*

**Copie** : -Comité directeur, CNK -Présidents de ligues et CDVL -Responsables régionaux de la formation kite - Direction technique nationale kite -Sophie MAUREL, Claude BEAUMONT, Marilyn PEIRANO -Réseaux des EFK et des CEK